

JUSTEL - Législation consolidée

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&la=F&nm=2021033209

Dossier numéro : 2021-09-20/01

Titre

20 SEPTEMBRE 2021. - Accord de coopération d'exécution entre l'Etat fédéral, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone, la Commission communautaire commune, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le traitement des données liées au certificat COVID numérique de l'UE et au COVID Safe Ticket, le PLF et le traitement des données à caractère personnel des travailleurs salariés et des travailleurs indépendants vivant ou résidant à l'étranger qui effectuent des activités en Belgique

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 01-10-2021 inclus.

Source : SANTE PUBLIQUE, SECURITE DE LA CHAINE ALIMENTAIRE ET ENVIRONNEMENT

Publication : Moniteur belge du 21-09-2021 page : 99078

Entrée en vigueur : 20-09-2021

Table des matières

Texte

[Abrogé] <CN 2021-09-27/03, art. 9,2°, 002; En vigueur : 01-10-2021>